

AFRIQUE/ÉTATS-UNIS : UNE RELATION SINGULIÈRE

MICHEL ROGALSKI *

À la différence des pays européens, les États-Unis possèdent l'avantage de n'avoir aucun passé commun entremêlé avec l'Afrique qui aurait pu laisser de mauvais souvenirs. Ils peuvent ainsi jouer de leurs « racines africaines » comme d'un atout. Leur intérêt pour le continent est aujourd'hui marqué par leur vision stratégique globale et les besoins de leur économie nationale.

À partir de leur démarche de l'axe contre le terrorisme, l'Afrique est devenue un enjeu qui se polarise autour de deux régions : la Corne de l'Afrique et le Sahel où l'on assiste à une montée de l'islam radical se réclamant du salafisme.

Deux autres régions – l'Afrique australe et le golfe de Guinée – sont devenues décisives pour les richesses qu'elles concentrent : pétrole, produits minéraux stratégiques (or, platine, manganèse, chrome). Dans moins de dix ans, le quart des besoins pétroliers des États-Unis proviendra d'Afrique. Cet intérêt pour l'Afrique explique toute l'insistance des États-Unis à vouloir renforcer la coopération militaire avec l'Afrique en cherchant à y installer le siège du nouveau commandement régional dévolu à l'Afrique, l'Africom.

Apriori les États-Unis disposent vis-à-vis de l'Afrique d'une posture singulière qui les distingue des « métropoles » européennes dont l'image reste toujours celle de l'ancien colonisateur. Rien de tel avec les États-Unis. Pas d'occupation militaire, pas de mémoire d'empire britannique ou français, pas de razzias ou de commerce des esclaves – même s'ils en furent en partie bénéficiaires –, pas de crimes colonialistes, pas de pillages ou d'extorsion de surplus, pas de croissance et de développement nourris par l'exploitation du continent africain. Bref, pas de passé commun entremêlé qui aurait pu laisser de mauvais souvenirs.

* ÉCONOMISTE (CNRS-EHES)

Rien de tel parce que les États-Unis se sont formés tardivement et qu'après avoir détruit leurs indigènes – les populations indiennes – ils se sont tournés vers ce qui deviendra leur arrière-cour, l'Amérique latine, où ils ne s'imposeront qu'après la Seconde Guerre mondiale. Quant à leurs expéditions impériales et guerrières, c'est plutôt du côté de l'Asie et du Moyen-Orient qu'elles se sont dirigées. Le sous-développement de l'Afrique ne leur doit historiquement rien.

À cet « atout » s'en ajoutent deux autres. Leur attitude de soutien de principe aux luttes en faveur des indépendances, même si le souci, déjà, d'évincer des concurrents ne pouvait être écarté, ni celui de s'ingérer et de diviser les mouvements de libération nationale pour y appuyer toujours les fractions les plus modérées qui, dans le contexte de la guerre froide, ne pouvaient qu'être conciliantes avec l'Occident. Enfin, les États-Unis se présentent comme une nation possédant une forte minorité afro-américaine, donc ayant des « racines africaines ». Ils exploitent habilement cette image notamment à travers la nomination de diplomates afro-américains en Afrique. La récente élection de Barack Obama sera, à cet égard, un atout supplémentaire dans leur relation avec le continent noir. Déjà G. W. Bush avait donné à l'Amérique deux secrétaires d'État afro-américains : le général Powel et Condi Rice.

Ces trois atouts expliquent pourquoi leurs rapports avec l'Afrique ne sont pas pollués de repentances, de susceptibilités, de réparations ou de ressentiments, et leur procurent un avantage sur les anciennes puissances coloniales européennes dont ils ont su depuis très longtemps se distinguer.

Ce n'est pas pour autant que, dès leur indépendance, les pays africains vont se tourner vers les États-Unis. Ceux-ci présentent à leurs yeux le défaut de faire partie du monde occidental, celui d'où viennent leurs anciens colonisateurs. Par ailleurs les États-Unis sont encore loin d'avoir mis fin à leur politique raciale sur le plan intérieur, ce qui altère encore leur image sur le continent africain.

Au moment des indépendances, l'évolution du Congo (devenu plus tard Zaïre) sera emblématique de la capacité d'engagement des États-Unis et surtout de leur capacité d'influence. La situation semblant échapper à la puissance coloniale (la Belgique), l'implication américaine sera décidée et sera d'une grande efficacité. Si le Congo ne présentait pas un intérêt central pour les États-Unis, le simple fait que ceux-ci s'y intéressent et fassent le choix de peser sur son évolution fut décisif pour celui-ci.

La posture américaine présentera un double caractère. Il lui fallait d'abord exprimer une solidarité sans faille majeure

avec les puissances coloniales européennes, membres de la même communauté occidentale et alliées dans l'Otan. La guerre froide surdétermine alors les rapports mondiaux. Dans le même temps, il lui fallait émettre des signaux amicaux vis-à-vis d'un tiers monde dont l'émancipation coloniale sera l'un des faits marquants de la deuxième moitié du xx^e siècle et avec lequel il faudra se préparer à entrer en rapport directement sans passer par le canal des puissances européennes. Bref, impossible de coller trop près des colonisateurs qui doivent rester des alliés. Cette position est rendue difficile en outre par la présence d'une forte minorité afro-américaine aux États-Unis même, facteur qui risque de transformer toute prise de position du gouvernement américain sur l'Afrique en une question de politique intérieure à implication raciale¹. Il est par ailleurs impossible de s'en distancier de trop en prenant le risque de fissurer la communauté occidental-atlantique.

Les traces de la guerre froide

Pendant la guerre froide, le continent africain a été happé par le conflit entre les deux Grands qui s'opposèrent à coups de stratégie oblique dans le Tiers monde, l'affrontement central nucléarisé étant devenu de fait impossible². Ce fut pour l'Afrique le temps des politiques de déstabilisation et des conflits de basse intensité. Deux zones concentrèrent l'intérêt des États-Unis : l'Afrique australe et la Corne de l'Afrique. Le soutien affiché à la politique coloniale du Portugal – pays de l'OTAN – fut constant, mais se doubla de contacts avec certains mouvements de libération et se prolongea par une longue ingérence dans le conflit civil angolais. Le soutien à l'Afrique du Sud de l'apartheid, allant jusqu'à braver la politique d'embargo onusienne, et la bienveillante indulgence vis-à-vis de la sécession rhodésienne sont bien connus. Ils seront justifiés par la présence de métaux précieux stratégiques – chrome, manganèse, platine – auxquels s'ajoutent l'or et les diamants, et le côté stratégique de la zone bordant les routes maritimes des tankers pétroliers traversant les océans. L'intérêt pour la Corne de l'Afrique sera justifié également

¹ Cf. sur ce point, Marc Aicardi de Saint-Paul, « Les fondements de la politique africaine des États-Unis », *Géopolitique africaine*, n° 31, juillet-septembre 2008.

² Cf. Zaki Laïdi, *Les contraintes d'une rivalité - Les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*, La Découverte, 1986.

pour des raisons stratégiques : routes maritimes et proximité du Moyen-Orient. Durant cette période, aux motifs stratégiques et économiques, il conviendra d'ajouter un impératif idéologique majeur pour les États-Unis. L'impérieuse nécessité à leurs yeux de refouler l'avancée communiste, de réduire l'influence des partis et mouvements nationaux se réclamant du marxisme et de contribuer à leur répression. Pendant toute cette période, l'Europe, tout en veillant à la pérennité de ses intérêts propres, ne s'est pas démarquée fondamentalement de la ligne américaine, qui fut au demeurant celle de l'OTAN et du « monde libre ». Les forces progressistes africaines connurent non seulement les répercussions sur leur continent de l'affrontement Est-Ouest, mais également celles de la confrontation idéologique sino-soviétique qui se traduisit par nombres de scissions qui les affaiblirent et les menèrent souvent à l'échec.

L'effondrement de l'Union soviétique, la fin de la guerre froide, la poussée sévère de la mondialisation, le rôle accru des États-Unis, l'irruption de l'OMC et son corollaire la disparition progressive des Accords de Lomé/Cotonou, comme espace protecteur de rapports de force sauvage, rebattront les cartes et modifieront les grilles de lecture. Une donnée nouvelle s'impose. Alors que tous les pays doivent composer avec la mondialisation et ses contraintes, les États-Unis apparaissent comme le seul pays croyant à sa portée de refaçonner le monde en fonction de ses besoins. Privilège de l'hyper puissance, maîtriser la mondialisation et ne pas la subir ! Les États-Unis sont effectivement devenus une puissance globale dominant toutes les sources du pouvoir – la finance, l'économie, le commerce, la recherche, la communication, la culture dominante – et concentrant à eux seuls près de la moitié des dépenses militaires mondiales, ils peuvent projeter sur n'importe quel point du monde des moyens militaires considérables, ce qu'aucun autre pays n'est capable de faire sans leur aide. Ils entretiennent de nombreuses bases militaires à l'étranger et ont organisé le monde à travers une architecture de grands commandements régionaux leur permettant de contrôler les points de passage et les routes de transit pouvant ainsi sécuriser leurs voies d'approvisionnement en matières premières et les flux commerciaux. Ils ont maillé le monde à travers des systèmes d'alliances dont certains comme l'OTAN se sont même élargis et se sont arrogé le droit d'intervenir hors de leur zone ³.

³ C'est le sens des décisions adoptées il y a dix ans, à l'occasion du Sommet du cinquantième anniversaire de l'OTAN.

Le parapluie américain s'est mué en *pax americana* couvrant aujourd'hui les Balkans et le Grand Moyen-Orient.

Le débat est en cours sur l'évolution possible de la puissance américaine et ses rapports avec le reste du monde. Il faut noter que ses dépenses militaires atteindront leur apogée en 1987 lors du second mandat de Reagan et connaîtront une très forte décroissance (- 33%) dans les dix années suivantes. La baisse fut si sévère qu'aujourd'hui, malgré la reprise de la hausse de ces dépenses depuis 2000 et l'engagement en Irak, son niveau a à peine dépassé en dollars constants celui de... 1987, vingt ans plus tard. Entre-temps la production nationale américaine a doublé, ce qui ramène l'effort militaire américain sur la période 1987-2007 de 8% à 4% de son PIB. C'est dire si son appareil militaire a dû être totalement réorganisé et ses priorités réévaluées. Cette évolution, qui a touché la plupart des autres pays, a entraîné des réductions drastiques dans le format de ses armées au point qu'il faudra puiser dans la Garde nationale pour satisfaire les besoins pour Irak. Près de 500 000 soldats stationnés à l'étranger seront rapatriés, dont une bonne partie démobilisée. Le système des bases étrangères sera complètement revu. Certaines seront fermées car n'ajoutant pas aux services d'observation et d'écoute rendus par les satellites militaires dont la qualité de résolution est descendue à moins d'un mètre. Aujourd'hui plusieurs perspectives s'offrent aux États-Unis dans leur rapport au monde :

– Adopter le statut d'Empire global assumant le rôle de gendarme mondial. L'embourbement irakien et aujourd'hui afghan fait douter qu'une telle visée soit réaliste. Aujourd'hui les États-Unis sont incapables de s'opposer en même temps à ce qu'ils avaient eux-mêmes définis comme souhaitable, à savoir faire face à deux «équivalents Irak». Ils peuvent encore – mais pour combien de temps ? – espérer contrarier la montée en puissance d'une nation qui s'imposerait comme rivale à l'échelle du monde. Mais cet objectif semble avoir perdu toute perspective de réalité au tournant du siècle⁴. Le monde unipolaire est devenu multipolaire et est en train de se transformer en duopole sino-américain. La Chine est passée du statut de puissance émergente à celle de puissance émergée sans avoir eu à tirer un coup de canon. De surcroît cette fonction d'Empire supposerait l'adhésion d'une population qui reste très tournée vers des préoccupations domestiques.

⁴ Cf. Jacques Sapir, *Le nouveau xx^e siècle - Du siècle américain au retour des nations*, Seuil, 2008.

– S’engager dans une posture isolationniste qui supposerait le démantèlement du maillage militaire de la planète méticuleusement mis en place depuis plusieurs décennies. Ce désengagement des différentes parties du monde où la présence américaine est active apparaît comme peu probable car il serait perçu comme l’abandon de tout projet de peser sur la scène mondiale. Or les États-Unis constituent une puissance globale qui dépend du reste d’un monde qu’ils rêvent de façonner au mieux de leurs intérêts et ne peuvent envisager de devenir isolationnistes.

– Faute de pouvoir être partout ou nulle part, les États-Unis devront choisir les zones qui seront considérées par eux comme essentielles et tenteront d’y jouer un rôle décisif.

L’Afrique, un enjeu qui devient majeur

Sans être central à ses yeux, l’Afrique représente pour Washington un intérêt non négligeable. Depuis la fin de la guerre froide deux axes principaux se sont affirmés. L’un stratégique découlant du 11 septembre et mettant l’accent sur l’impératif de lutter contre l’islamisme radical qui gagne du terrain en Afrique, l’autre qui vise à conquérir les marchés africains et à sécuriser les approvisionnements énergétiques qui sont appelés à prendre plus d’importance dès lors que l’instabilité gagne le Moyen-Orient. Dans moins de dix ans, 25% du pétrole importé par les États-Unis viendra d’Afrique ⁵, part qui se situe aujourd’hui à 18%, dépassant déjà les 17% en provenance du Moyen-Orient. Les puissances déjà installées (Europe) ou en train de prendre pieds (Chine, Brésil, et bientôt l’Inde) seront nécessairement perçues comme rivales, et pas seulement dans le domaine énergétique.

Le volet militaire de la politique américaine vis-à-vis de l’Afrique est le plus dynamique. Il prend des contours variés et combine différent moyens. Des programmes de formation de militaires pour les soldats aux déploiements de bases militaires, en passant par l’intervention directe ou la « sous-traitance », des manœuvres communes et l’appui sur des pays pivots. L’ensemble est maintenant coordonné par le 6^e Commandement régional, l’AFRICOM. L’ancien ministre de la Défense, Donald Rumsfeld, a justifié la mise sur pied de ce Commandement début 2007 en

⁵ Cf. Laurent Ploch, « Africa Command : U.S. Strategic Interests and the Role of the U.S. Military in Africa », *Congressional Research Service*, Report for Congress, May 16, 2007.

expliquant que la seule région du monde qui ne disposait pas d'un tel Commandement américain était l'Afrique ⁶. Ses axes principaux sont la guerre contre le terrorisme et la sécurisation des approvisionnements énergétiques. Différent des autres Commandements militaires qui maillent la planète, l'Africom sera cogéré avec des civils du Département d'État et des agences d'aide économique. Il est censé être dans une posture de prévention et d'anticipation et non pas de réaction. La moitié de ses personnels pourraient être des civils et se consacrer à des tâches de reconstruction et de stabilisation en situation de post-conflits. Un grand flou entoure ses effectifs et ses missions même s'il est présenté comme une innovation institutionnelle civilo-militaire. Il aidera à coordonner les contributions du gouvernement américain sur le continent et deviendra le point de passage obligé de la relation entre l'Afrique et les États-Unis avec une compétence extra-militaire affirmée. Un gros budget de fonctionnement a été prévu pour 2007, année du démarrage. Après avoir longtemps cherché un pays d'accueil pour son siège, appelé à regrouper près d'un millier d'hommes, et essuyé plusieurs refus dont ceux de l'Algérie, du Nigeria et de l'Afrique du Sud, l'Africom cherche toujours un siège sur le continent africain. Les pays sollicités se sont récusés, craignant probablement une trop forte hostilité de leur population. Aujourd'hui son siège reste encore établi à... Stuttgart en Allemagne en attendant sa nouvelle installation ⁷. Il semble d'ailleurs qu'à défaut d'un siège unique en Afrique, l'Africom s'orienterait vers l'installation de plusieurs agences fonctionnant en réseau. La base de Tan Tan située dans le sud du Maroc avait un temps été évoquée ⁸ pour accueillir ses quartiers généraux. Le Maroc pourrait ainsi donner l'exemple, mais ne voudrait pas être seul à accueillir le Commandement africain des États-Unis. Le Maroc confirme ainsi sa relation privilégiée avec les États-Unis, déjà fortement inscrite dans l'accord de libre

⁶ On trouvera également un argumentaire sur la nécessité de la mise sur pied de cet organisme dans : Sean McFate, « US Africa Command : a New Strategic Paradigm? », *Military Review*, January-February 2008.

⁷ En réalité, deux annexes de Stuttgart fonctionnent déjà en Italie, à Vicence et à Naples, et servent à la mise en œuvre des opérations maritimes à destination du continent.

⁸ Notamment par Mme Mary Carlin Yates, commandante-adjointe de l'Africom pour les affaires civiles, à l'occasion d'une vidéo-conférence de presse tenue à Paris depuis l'ambassade américaine et relayée à Rabat auprès des journalistes marocains le 22 janvier 2007.

commerce bilatéral signé entre les deux pays. Le royaume alaouite avait déjà autorisé en 1983 les États-Unis à édifier plusieurs installations de ce genre, dont la plus célèbre est la base aérienne de Ben Jarir, située à une soixantaine de kilomètres de Marrakech. Succédant à des visites de parlementaires, la tournée africaine du président Bush en février 2008 a systématiquement abordé la question de l'installation de l'Africom sur le continent. Ce projet, ainsi que l'atteste la spécification des profils de recrutement proposés sur son site internet qui prévoient tous « l'acceptation d'un séjour d'au moins trois années en Afrique dans un pays non encore déterminé »⁹ reste donc encore à l'agenda politique de l'institution.

À l'évidence, la décision prise par les États-Unis de créer l'Africom témoigne de l'importance que ce continent est appelé à prendre dans un avenir proche et manifeste de l'extension du périmètre de sécurité américain. Les États-Unis sont bien encore une puissance mondiale et l'Afrique est devenue pour eux un enjeu qui comptera de plus en plus. Les dossiers bilatéraux seront de plus en plus nombreux et rien ne leur échappera. Il est déjà admis que 30 à 40% de la drogue qui entre sur le territoire américain provient de l'Afrique, qu'elle y ait été fabriquée ou qu'elle y ait seulement transité. Les îles du Cap-Vert qui semblent jouer un rôle dans ce trafic ont reçu en mars 2009 la visite de la responsable civile de l'Africom pour aboutir à un accord de coopération dans ce domaine. Les cartels de trafic sont déjà sous surveillance et l'on peut déjà imaginer de futurs *Plans Colombie* pour l'Afrique. La posture militaire et sécuritaire semble donc prendre le pas comme réponse aux immenses problèmes auxquels l'Afrique est confrontée.

La coopération militaire – de l'entraînement de soldats à la fourniture d'armements, en passant par les conseillers qui officient dans les états-majors – est en bonne marche. Elle complète la présence de l'ancienne grosse base militaire anglo-américaine de Diego Garcia qui, au cœur de l'océan Indien, surveille tout ce qui s'y passe et est capable d'accueillir une armada de navires de surface – y compris des porte-avions – ainsi que des sous-marins nucléaires¹⁰. À cette base s'ajoute depuis 2002 celle de Djibouti coexistant avec la base française et accueillant déjà plus de 1 800 hommes. La première sécurise les intérêts de l'Occident dans une zone carrefour essentielle et la seconde s'inscrit dans l'« axe

⁹ Cf. le site internet de l'AFRICOM.

¹⁰ Cf. André Oraison, « Diego Garcia : enjeux de la présence américaine dans l'océan Indien », *Afrique contemporaine*, n° 207, automne 2003.

antiterroriste » et vise l'influence de l'islam radical dans la région. Ses commandos, et ses drones, sont certainement présents dans les conflits de la Corne de l'Afrique. À cela il faudrait ajouter le recours non officiel mais de plus en plus connu aux sociétés militaires privées (SMP, véritables sociétés mercenaires) dont le développement est spectaculaire.

Quatre zones sensibles

Aujourd'hui pour les États-Unis l'Afrique présente quatre zones sensibles qui requièrent toute leur attention :

– La Corne de l'Afrique où l'objectif est de contrer le rayonnement de l'islam radical qui prospère sur des zones déshéritées. Adossé à la base de Djibouti, il s'agit de mobiliser une coalition d'États (Éthiopie, Érythrée, Rwanda, Ouganda, Kenya) pour isoler deux cibles, le Soudan et la Somalie. Les engagements y sont déjà violents et les États-Unis s'y impliquent localement à travers une mission d'assistance et la mise en œuvre d'autres forces.

– L'Afrique australe qui représente un potentiel de richesses indispensables aux États-Unis (notamment des métaux rares et précieux comme le platine, le chrome, le manganèse, l'or) et qui constitue une zone de passage essentielle pour l'économie occidentale (flux de marchandises et de pétrole).

– Le golfe de Guinée pour ses pays pétroliers importants : Nigeria, Angola.

– Le Sahel qui est apparu comme une zone d'expansion des groupes salafistes se réclamant d'Al Qaïda. Les États-Unis suscitent une coordination des pays riverains concernés (Algérie, Mali, Niger, Tchad) pour sécuriser cette région de contrôle difficile et de surcroît traversée de populations migrantes. Des représentations de la CIA y sont partout présentes, au nom de la lutte contre « l'axe du terrorisme ». Longtemps considéré comme une barrière entre différentes régions africaines, le Sahara est aujourd'hui perçu comme un carrefour d'échanges et de mise en relations de plus en plus actif ¹¹.

Produits stratégiques plus que relation commerciale

La dimension économique et commerciale de l'Afrique intéresse également les États-Unis. Le niveau des échanges atteint

¹¹ Cf. Ali Bensaâd, « Le Sahara, nouveau carrefour migratoire international », *Recherches internationales*, n° 74, 4-2004.

en 2007 en témoigne : 50 milliards de dollars, soit 17 % de plus que l'année précédente. Mais ce volume se réduit à une peau de chagrin si l'on enlève du total les produits pétroliers et cela malgré les accords et facilités commerciales que les États-Unis ont voulu mettre en place spécifiquement pour l'Afrique.

Dans la foulée des conceptions du président Clinton, qui entendait lier développement et démocratie, la loi dite AGOA (« Loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique ») est adoptée en 2000. En plus de favoriser l'investissement direct étranger, elle se propose de permettre l'accès au territoire américain à 6 400 produits libres de droits de douane et autres taxes en provenance de 37 pays africains concernés. En réalité l'essentiel des produits qui en bénéficieront sera d'origine textile (laine, coton, vêtements). Ce mécanisme a souvent été analysé comme un moyen de contrecarrer la menace que représentent les pays asiatiques pour l'industrie textile américaine. L'AGOA se veut également un outil commercial d'incitation aux réformes économiques en Afrique. La contribution de l'Afrique au commerce mondial de marchandises se situant à moins de 2 %, l'évolution d'un tel mécanisme ne peut être que de faible ampleur. Mais les États-Unis apparaissent comme le premier partenaire bilatéral pour l'Afrique (à hauteur de 27 % de ses exportations) devant la Grande-Bretagne (9,5 %) et la France (7,3 %), le poids de cette dernière diminuant régulièrement. L'ensemble de l'Union européenne absorbe 45 % des exportations africaines, mais en ordre dispersé, ce qui au-delà d'une construction statistique ne peut pas dire grand-chose. Pour les États-Unis, l'essentiel du commerce se concentre sur un petit nombre de partenaires, le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Angola et le Gabon. On y devine le poids des produits pétroliers. L'asymétrie commerciale apparaît fortement dès lors que seulement 2 % des importations américaines proviennent de l'Afrique. Pour l'Union européenne le niveau atteint 3 %, ce qui reste dérisoire.

Les États-Unis influencent également l'Afrique à travers l'aide publique au développement. Très faible en proportion par rapport à son PNB, elle n'en est pas moins significative par sa masse puisqu'elle se place en premier en valeur absolue. En 2002, les États-Unis décidèrent de créer un « Fonds du Millénaire » (*Millennium Challenge Account*) en vue d'augmenter substantiellement l'aide publique. L'objectif affiché sera de réduire la pauvreté en favorisant la croissance économique. Les pays bénéficiaires seront sélectionnés dès lors qu'ils manifesteront une disposition sérieuse à la « bonne gouvernance », c'est-à-dire à l'application d'un ensemble de mesures allant du respect du

pluralisme politique à celui des droits de l'homme, sans omettre celui de la propriété privée, de la libre économie (l'abstention de l'État dans la vie économique). La création de cet organisme vise à se dégager des lourdeurs bureaucratiques et des lenteurs qui étaient reprochées à l'aide publique traditionnelle, notamment celle passant par le canal de l'USAID, agence créée sous Kennedy et accusée de manquer de souplesse et d'efficacité. L'objectif est ambitieux puisqu'il s'agit de gérer un budget annuel de 5 milliards de dollars, à comparer aux 13 milliards de l'USAID. Par rapport aux divers organismes d'aide, la particularité du Millenium réside dans son bilatéralisme et dans sa forte insistance à miser sur le secteur privé. Il faut noter que seulement quelques pays africains (Ghana, Sénégal, Swaziland, Lesotho, Mali, Bénin) ont été éligibles à son mécanisme ¹².

Le renouveau de l'intérêt porté par les États-Unis à l'égard de l'Afrique s'explique par le fait que ce continent, sans être essentiel à leurs yeux, est devenu néanmoins stratégique sur deux aspects dont l'ampleur est grandissante.

Tout d'abord, dans la vision de l'axe contre le terrorisme, l'Afrique est devenue un enjeu. L'islamisme radical y progresse dans deux zones, le Sahel et la Corne de l'Afrique et peut contaminer nombre de pays dont certains producteurs de pétrole ou jouxtant des routes maritimes essentielles pour l'acheminement des flux énergétiques mondiaux. Ce qui se joue dans ces pays est donc d'une grande importance et conduira à une présence américaine de plus en plus marquée sur le continent. Compte tenu des causes qui nourrissent la progression de cet islam radical, la présence américaine risque d'être durable.

L'Afrique a accédé au statut de région pétrolière d'intérêt mondial, à la fois par sa production et par ses réserves. Les États-Unis sont le pays le plus vulnérable à la dépendance énergétique. Leur capacité à s'en extraire est faible. Leur inertie dans l'adoption de mesures face au risque du changement climatique en atteste. Il est dès lors fatal que l'Afrique devienne pour eux un enjeu énergétique stratégique. Plusieurs raisons

¹² Cf. René Boissenin, « Le Millenium Challenge Account, évolution ou révolution dans l'aide publique au développement des États-Unis ? », *Afrique contemporaine*, n° 207, automne 2003.

doivent renforcer cette conviction. D'abord la zone du Moyen-Orient est de plus en plus instable et ses réserves de plus en plus discutées. Le pétrole africain provient en large partie de forages profonds *off-shore*, évitant le contact avec des populations locales, à l'abri des troubles sociaux ou de guerres civiles. Le risque y est réduit et les exploitations plus faciles à sécuriser. Ceci n'a pas échappé aux autres pays et la concurrence y est fort vive tant avec la France qu'avec un nouvel acteur, la Chine, qui signe de nombreux contrats. De 15% aujourd'hui, la part du pétrole importé par les États-Unis en provenance de l'Afrique devrait passer à 25% dans les dix prochaines années. Il faut noter également que le quart du pétrole importé par la Chine provient d'Afrique et que la moitié du pétrole exporté par l'Afrique est destinée aux États-Unis.

L'élection d'Obama change le visage de l'Amérique. Elle traduit la fierté des Africains de voir un Noir dont les racines paternelles se trouvent au Kenya devenir le président de la première puissance du monde. L'impact émotionnel est grand. Sitôt le G8 terminé, la première visite africaine d'Obama a été consacrée au Ghana, pays présenté comme de « bonne gouvernance » (l'important était que le Nigeria ne fût pas retenu !) C'est aussi le pays subsaharien le plus visité par les Américains et où réside de façon permanente une diaspora afro-américaine. Mais c'est aussi un pays dont les forages pétroliers *off-shore* en cours révèlent d'immenses gisements potentiels et dont l'exploitation pourrait démarrer dès 2010-2011. Obama y a délivré un discours-programme pour l'Afrique, n'hésitant pas à énoncer des vérités gênantes pour maints chefs d'État en place. Les thèmes avaient été soigneusement préparés : la démocratie, le développement économique, la santé publique et la solution aux conflits en cours. Venant après le discours du Caire plus franchement en rupture avec la « ligne » Bush, celui d'Accra était plus conventionnel et dans la continuité. Rien ne permet d'anticiper autre chose que la poursuite des décisions prises sous l'administration Bush. En particulier la coopération militaire continuera et se traduit déjà par la multiplication de manœuvres de forces conjointes et la poursuite intensive des activités de formation et d'encadrement des armées africaines et la livraison d'armes ¹³.

¹³ Daniel Volman, « Africom to Continue Under Obama », *GlobalResearch*, 27-06-2009.

Les États-Unis ont commencé à réévaluer leur politique africaine. L'accord tacite qui a longtemps prévalu du respect des zones d'influence traditionnelles entre alliés occidentaux appartient déjà au passé. Le pétrole africain oppose déjà Washington, Paris et Pékin. Des pays pivots, choisis pour leur importance stratégique, seront sollicités pour jouer une influence régionale et verront se concentrer sur eux une aide multiforme, car pour peser sur un continent de la taille de l'Afrique, il faudra y disposer d'alliés solides et stables. Ajoutons que les États-Unis agissent également sur l'Afrique quand ils subventionnent leurs agriculteurs et quand ils favorisent partout le libre commerce ou participent à la spéculation sur les prix alimentaires mondiaux. Il s'agit là de guerres silencieuses qui peuvent tuer plus de gens que des interventions militaires ouvertes.

